

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 29, 30 juin, 1er et 2 juillet 2015**

**2015 DAC18 - DJS** Subvention (75.000 euros) et avenant avec l'association Confluences (20e).

**M. Bruno JULLIARD et Mme Pauline VERON, rapporteurs.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération 2014 DAC 1591, en date des 15, 16 et 17 décembre 2014 ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 juin 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer un avenant à la convention annuelle relative à l'attribution d'une subvention à l'association Confluences ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 18 juin 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission et par Mme Pauline VERON, au nom de la 7e commission,

Délibère :

Article 1 : La subvention attribuée à l'association Confluences, 190, boulevard de Charonne 75020, est fixée à 135.000 euros au titre de 2015, soit un complément de 75.000 euros, dont 60.000 euros au titre de la culture et 15.000 euros au titre de la jeunesse, après déduction de l'acompte déjà versé. Simpa 17116.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 75.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2015, avec la répartition suivante :

- 60.000 euros sur le chapitre 65, nature 6574, rubrique 33, ligne VF40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture (2015-05191),
- 15.000 euros sur le chapitre 65, nature 6574, rubrique 422, ligne VF88004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la jeunesse (2015-05192).

Article 3 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant à la convention annuelle relative à l'attribution d'une subvention, dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**